



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 88671

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'accord franco-britannique visant à lutter contre les filières d'immigration clandestine. Alors que l'Europe et la France sont touchées par une vague importante d'immigration d'une population cherchant à fuir des pays en guerre, la situation à Calais n'a jamais été aussi inquiétante. La France et la Grande-Bretagne ont signé un accord pour régler cette situation. Notre voisin s'engage notamment à consacrer dix millions d'euros sur deux ans pour la prise en charge des migrants à Calais. Il lui demande de lui préciser les engagements du Gouvernement français et ses intentions pour faire face à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88671

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7131

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)